



## COLLECTIONS DE *NATURALIA* DES MUSEES COMMUNAUTAIRES DU NIORTAIS

### PROCÈS-VERBAL DE RECOLEMENT

En application :

- De la loi du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France
- De l'arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un Musée de France et au récolement
- De la circulaire du 27 juillet 2006 relative au récolement décennal des collections

#### HISTORIQUE DES COLLECTIONS

La collection de *naturalia* correspond à un ensemble d'objets d'Histoire naturelle, dont certains à vocation ethnographique, acquis par les musées durant la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle et le début du 21<sup>e</sup> siècle. Ces éléments n'ont pas été intégrés au récolement général des collections d'Histoire naturelle du fait de leur mention dans les cahiers d'inventaire des collections générales, et non dans le cahier d'inventaire dédié à l'Histoire naturelle.

Pour les objets acquis avant 2000, la gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération de Niort à compter du 1<sup>er</sup> avril 2000 par délibération du 25 février 2000. La gestion est transférée à la Communauté d'Agglomération du Niortais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

#### RÉCOLEMENT

- **Cadrage**

##### Calendrier

Juillet 2014 à décembre 2015.

##### Moyens humains

Le récolement des collections de *naturalia* est réalisé par Mathieu Bordes, attaché de conservation du patrimoine au service des musées de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

##### Moyens matériel

Les documents existants concernant ces collections sont des cahiers d'inventaire modernes, non réglementaires au sens de la loi sur les Musées de France, renseignant uniquement le numéro d'inventaire, la dénomination, le mode d'acquisition et des fiches d'inventaire manuscrites.

Les opérations de récolement sont réalisées sur le logiciel AlienorWebPro. Les données collectées sont enregistrées sur serveur et accessibles via internet. Les données du récolement sont également renseignées sur un tableur Excel.

Les bordereaux de récolement sont générés par le logiciel AlienorWebPro.

#### Locaux

Les collections se situent dans les réserves du musée Bernard d'Agesci, et dans une réserve externe dite « Réserve Veillon ».

Un thésaurus des emplacements dans chaque espace est préalablement défini : numérotation des salles, des vitrines, des étagères, des travées et des niveaux.

#### • **Méthode**

Ont été récolés les objets inscrits sur les cahiers d'inventaire modernes et disposant d'une fiche d'inventaire manuscrite.

Un regroupement des fiches d'inventaires papier existantes et une copie des cahiers d'inventaire sont réalisés pour servir de support de travail.

Une confrontation entre les objets et la documentation existante est réalisée de manière systématique.

Pour chaque objet inventorié, il est noté dans un tableur :

- La présence du bien dans l'inventaire
- La conformité des données entre l'inventaire et l'objet
- La présence ou l'absence, et la localisation du marquage
- La présence d'une ancienne numérotation
- L'emplacement du bien
- L'état du bien
- Les dimensions
- Les inscriptions (nature, localisation et retranscription)
- L'immatriculation des photographies réalisées
- La date du récolement
- Les opérations réalisées (dépoussiérage, reconditionnement,...)

Des bordereaux de récolement reprenant les informations du tableur sont saisis, édités, imprimés et signés par l'agent chargé du récolement, puis validés par le responsable des collections.

#### • **Résultats**

Le récolement a permis de voir 4 objets.

- 4 objets vus inscrits à l'inventaire – Annexe 1
- 1 objets non vu inscrit à l'inventaire / à rechercher – Annexe 2

- **Intervention**

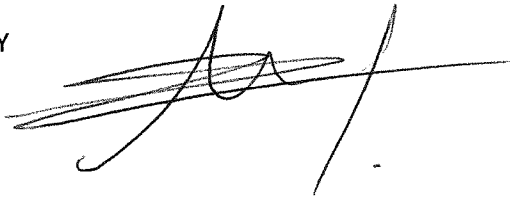
Les éléments 983.2.1, 990.1.12 et 990.1.13 ont été dépoussiérés, reconditionnés et photographiés lors d'une intervention de conservation-restauration réalisée par un taxidermiste-restaurateur agréé « Musées de France ». La localisation de l'objet 994.1.1 n'a pas permis de réaliser de photographie.

- **Etat des collections**

Les objets vus sont dans un état moyen.

Visa du Conservateur en chef,

Laurence LAMY



**Annexe 1 : Tableau synthétique des objets vus**

NUM. INV.	DESIGNATION
983.2.1	Paon (naturalisé)
990.1.12	Loup pendu (naturalisé)
990.22.13	Loup (naturalisé)
994.1.1	Carapace de tortue

**Annexe 2 : Tableau synthétique des objets non vus / à rechercher**

NUM. INV.	DESIGNATION
005.13.1	Herbier